

A.A.S.GSA FRANCE

Société par Actions Simplifiée au capital de 18 600,00 €

Siège social : Zac Sud Charles de Gaulle 4 Avenue de Valquiou

93290 TREMBLAY-EN-FRANCE

878 867 571 RCS BOBIGNY

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

EN DATE DU 25 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le vingt-cinq juin, à quatorze heures,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale, au siège social, sur convocation faite par la société Présidente.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

La société A.P.L.I. SERVICES bv, représentée par son administrateur, Aldo PICCIONI, préside la séance.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent la totalité des titres composant le capital.

Sont présents ou représentés :

- la société A.P.L.I. SERVICES bv,
représentée par son administrateur, M. Aldo PICCIONI
propriétaire de 9 300 parts
- la société F.P. INTERNATIONAL SERVICES bv,
représentée par son administrateur, M. Fabio PICCIONI
propriétaire de 9 300 parts

soit un total de 18 600 parts
sur les 18 600 parts composant le capital social.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions proposées.

Initial
ap

DS
FP

Puis le président déclare que ces même pièces ont été tenus à la disposition des associés au siège social, dans le respect des dispositions statutaires et légales.

Le président précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant:

- Transfer de siège social, hors ressort du Greffe,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour formalités.

Le président donne lecture du rapport du Président.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTION LIMINAIRE

Renonciation à toute action en nullité

L'assemblée générale renonce, à titre irrévocable et définitif, à se prévaloir du non-respect du délai de convocation et de la non-présentation dans ce délai des documents requis par la loi et régularise, en tant que de besoin, les décisions qui seront prises.

Il déclare avoir eu connaissance de l'ensemble des informations nécessaires et renonce à toute action et nullité à ce titre et décharge les dirigeants de toute responsabilité à ce sujet.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de Zac Sud Charles de Gaulle 4 Avenue de Valquiou, 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE au 3087 rue de la Gare, 59299 BOESCHEPE, à compter du 01 mai 2026.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier ainsi qu'il suit l'article 4 des statuts:

"ARTICLE 4 : SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé 3087 rue de la Gare, 59299 BOESCHEPE."

Le reste de l'article demeure inchangé.

Initial
ap

DS
FP

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et les associés.

La société A.P.L.I. SERVICES bv

Président de la séance et associée – Président
Représentée par son administrateur
M. Aldo PICCIONI

Signed by:

D41210DC074A403...

La société F.P. INTERNATIONAL SERVICES bv

Associée - directeur général
représentée par son administrateur
M. Fabio PICCIONI

DocuSigned by:

999D5A50CDB54A9...